FORMULAIRE 020 · SPECTACLES, FESTIVALS ET TOURNAGES

Autorisation de tournage d'un film **étranger**

Demande à remplir en lettres majuscules et à déposer au Guichet unique, ou en ligne sur minac.gov.cm/guichet.

1 Le demandeur

NOM		PRÉNOMS	
DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	NATIONALITÉ	PROFESSION
PIÈCE D'IDENTITÉ (NATURE ET NUMÉRO)		DÉLIVRÉE LE, À	
ADRESSE COMPLÈTE (QUARTIER, VILLE, RÉGION)			
TÉLÉPHONE		ADRESSE ÉLECTRONIQUE	
STRUCTURE REPRÉSENTÉE, LE CAS ÉCHÉANT (ASSOCIATION, SOCIÉTÉ, COMPAGNIE) ET FONCTION DU DEMANDEUR			

2 Objet de la demande

DÉMARCHE DEMANDÉE : **AUTORISATION DE TOURNAGE D'UN FILM ÉTRANGER**
PRÉCISIONS UTILES : ŒUVRE, LIEU, DATES, BIEN CONCERNÉ, MONTANT SOLLICITÉ…

3 Pièces à joindre

- ☐ Lettre de demande adressée au Ministre des Arts et de la Culture, précisant titre, genre et dates du tournage
- ☐ Synopsis détaillé ou scénario complet, accompagné du plan de travail jour par jour
- ☐ Liste nominative de l'équipe avec fonction, nationalité et copie des passeports
- ☐ Inventaire du matériel technique devant entrer sur le territoire, avec numéros de série
- ☐ Registre de commerce ou statuts de la société de production
- ☐ Contrat ou mandat désignant le correspondant local au Cameroun
- ☐ Attestation d'assurance couvrant l'équipe et le matériel pendant le séjour
- ☐ Liste des lieux de tournage avec, le cas échéant, les accords des propriétaires ou des autorités traditionnelles

CONDITIONS À REMPLIR

- La production doit être légalement constituée dans son pays et pouvoir justifier d'une activité cinématographique ou audiovisuelle déjà exercée.
- Le scénario ou le synopsis détaillé ne doit comporter aucune atteinte à l'ordre public, à la dignité des personnes ni à l'image de la nation.
- Un correspondant local, personne physique ou société établie au Cameroun, doit être désigné pour répondre de l'équipe pendant toute la durée du tournage.
- Les lieux envisagés doivent être précisés, et tout site relevant du patrimoine culturel suppose l'accord préalable de la Direction du patrimoine culturel.

4 Frais de dossier

500 000 FCFA · délai de traitement : L'instruction prend en général entre quinze et vingt-cinq jours ouvrables. Elle s'allonge si le scénario exige une relecture complémentaire ou si des sites protégés doivent être visités avant avis.

Mode de règlement : ☐ Orange Money ☐ MTN Mobile Money ☐ Carte bancaire ☐ Espèces au guichet

5 Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et l'authenticité des pièces jointes. J'ai connaissance que toute fausse déclaration entraîne le rejet de la demande et m'expose aux sanctions prévues par la loi.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Cachet de la structure, le cas échéant

Nom et signature du demandeur

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DOSSIER REÇU LE	NUMÉRO DE DOSSIER
AGENT INSTRUCTEUR	VISA ET CACHET

Avis : ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Complément demandé